



Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Farnham, tenue le 15 décembre 2017 à midi dans la salle du conseil de l'hôtel de ville à Farnham, à laquelle étaient présents M^{mes} et MM. les conseillers Nathalie Dépeault, Sylvie Ouellette, Jean-François Poulin et Jean-Yves Boulianne, sous la présidence du maire, M. Patrick Melchior, formant quorum. Étaient également présents M. François Giasson, directeur général et M^{me} Marielle Benoit, greffière.

Première période de questions

La personne présente ne pose aucune question.

2017-504 Lettre de convocation du maire

La lettre du maire convoquant cette séance extraordinaire est déposée.

2017-505 Rapport de signification de l'avis spécial aux membres du conseil

Le rapport de signification de l'avis spécial de convocation à la présente séance est déposé.

2017-506 Adoption de l'ordre du jour

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Poulin

ET RÉSOLU unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Services techniques et développement

2017-507 Demande de dérogation mineure - Lot 5 096 283 du cadastre du Québec - Rue des Pins

Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 22 novembre 2017.

La greffière fait la lecture de la demande de dérogation mineure et invite les personnes présentes qui le désirent à intervenir sur cette demande.

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT qu'un avis public concernant cette demande a été publié dans le journal La Voix de l'Est le 29 novembre 2017;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Poulin

ET RÉSOLU des conseillers que le conseil municipal approuve la demande de dérogation mineure de la Société des Carrières (2015) s.e.n.c., propriétaire du lot 5 096 283 du cadastre du Québec sis sur la rue des Pins visant à permettre un bâtiment principal d'une largeur de 8,84 m alors que les dispositions du *Règlement 458 de zonage* exigent une largeur minimale de 9 m.

Seconde période de questions

La personne présente ne pose aucune question.



La séance est levée à 12 h 3.

Marielle Benoit, OMA
Greffière

Patrick Melchior
Maire